This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Z
1003
D36

UC-NRLF
$B 182 592

YC17741

2816

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

DE LA MATIÈRE DES LIVRES

JUSTIFICATION DES TIRAGES

DE LUXE

				Numéros.
2	Exemplaires	imprimés	sur parchemin.	1 à 2
6	»	»	sur papier du Japon. . . .	3 à 8
10	»	»	sur papier de Chine. . . .	9 à 18
12	»	»	sur papier de Renage. . . .	19 à 30
30	»	»	sur Seychall Mill.	31 à 60

Droits de reproduction et de traduction réservés.

DE LA

MATIÈRE

DES

LIVRES

PAR

UN BIBLIOPHILE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

EDOUARD ROUVEYRE

1, rue des Saints-Pères, 1

1880

~~LOAN STACK~~

LIBRARY
SCHOOL

Z1003
D36
LIBRARY
SCHOOL

DE LA

MATIÈRE DES LIVRES

Le livre est un écrit composé par quelque personne intelligente sur quelque point de science, pour l'instruction et l'amusement du lecteur. On peut encore définir un *livre*, une composition d'un homme de lettres, faite pour communiquer au public et à la postérité, quelque chose qu'il a inventée, vue, expérimentée, et recueillie, et qui doit être d'une étendue, assez considérable pour faire un volume.

En ce sens, un *livre* est distingué par la

749

longueur d'un imprimé ou d'une feuille volante, et d'un tome ou d'un volume comme le tout est de sa partie.

Selon les anciens, un *livre* différait d'une lettre non-seulement par sa grosseur, mais encore parce que la lettre était pliée, et le *livre* seulement roulé.

On dit un vieux, un nouveau *livre,* un *livre* grec, un *livre* latin; composer, lire, publier, mettre au jour, critiquer un *livre;* le titre, la dédicace, la préface, le corps, l'index ou la table des matières, l'errata d'un *livre.*

Collationner un *livre,* c'est examiner s'il est correct, si l'on n'en a pas oublié ou transposé les feuillets, s'il est conforme au manuscrit ou à l'original sur lequel il a été imprimé.

Les relieurs disent plier *ou* brocher, coudre, battre, mettre en presse, couvrir, dorer, lettrer un *livre.*

Une collection considérable de *livres* pourrait s'appeller improprement une *li-*

brairie : on la nomme mieux *bibliothèque.*

Un inventaire de *livres* fait à dessein d'indiquer au lecteur un *livre* en quelque genre que ce soit, s'appelle un *catalogue.*

Cicéron appelle Caton *bellus librorum*, un dévoreur de *livres*. Gaza regardait les *livres* de Plutarque, et Hermol Barbaro ceux de Pline, comme les meilleurs de tous les *livres*.

Il est bon d'observer que les jugements, qu'un auteur porte de tous les autres, sont souvent sujets à caution et à réforme. Rien n'est plus ordinaire que d'apprécier le mérite de certains ouvrages, qu'on n'a pas seulement lus, ou qu'on préconise sur la foi d'autrui.

Il est néanmoins nécessaire de connaître par soi-même, autant qu'on le peut, le meilleur *livre* en chaque genre de littérature : par exemple, la meilleure logique, le meilleur dictionnaire, la meilleure physique, le meilleur commentaire sur la Bible, etc., par ce moyen on peut se former

une bibliothèque composée des meilleurs *livres* en chaque genre. Mais pour juger de la qualité d'un *livre*, il faut selon quelques-uns, en considérer l'auteur, la date, les éditions, les traductions, les commentaires, les épitomes qu'on en a faits, le succès, les éloges qu'il a mérités, les critiques qu'on en a faites, les condamnations ou la suppression dont on l'a flétri, les adversaires ou les défenseurs qu'il a eus, les continuateurs, etc.

L'histoire d'un *livre* renferme ce que ce *livre* contient; et c'est ce qu'on appelle ordinairement *extrait* ou *analyse*, comme font les journalistes; ou ses accessoires, ce qui regarde les littérateurs et les bibliothécaires.

Le corps d'un *livre* consiste dans les matières qui y sont traitées; et c'est la partie de l'auteur : entre ces matières il y a un sujet principal à l'égard duquel tout le reste est seulement accessoire.

Les incidents accessoires d'un *livre* sont le titre, l'épître dédicatoire, la préface, les sommaires, la table des matières, qui sont la

partie de l'éditeur ; à l'exception du titre, de la première page ou du frontispice, qui dépendent quelquefois du libraire.

Les sentiments doivent entrer dans la composition d'un *livre*, et en être le principal fondement : la méthode ou l'ordre des matières doivent y régner ; et enfin, le style qui consiste dans le choix et l'arrangement des mots, est comme le coloris qui doit être répandu sur le tout.

Brûler un *livre :* sorte de punition et de flétrissure fort en usage parmi les Romains : on en confiait le soin aux triumvirs, quelquefois aux préteurs ou aux édiles. Un certain Labienus, que son génie tourné à la satyre fit surnommer *Rabienus*, fut, dit-on, le premier contre les ouvrages duquel on sévit de la sorte. Ses ennemis obtinrent un senatus-consulte, par lequel il fut ordonné que tous les ouvrages qu'avait composés cet auteur pendant plusieurs années, seraient recherchés pour être brûlés : chose étrange et nouvelle, s'écrie Sénèque, sévir contre

les sciences! *Res nova et infueta, supplicium de studiis sumi!* exclamation au reste froide et puérile; puisqu'en ces occasions ce n'est pas contre les sciences, mais contre l'abus des sciences que sévit l'autorité publique. On ajoute que Cassius Servius, ami de Labienus, entendant prononcer cet arrêt, dit qu'il fallait aussi le brûler, lui qui avait gravé ces *livres* dans sa mémoire : *nunc me vivum comburi oportet, qui illos didici;* et que Labienus, ne pouvant survivre à ses ouvrages, s'enferma dans le tombeau de ses ancêtres, et y mourut de langueur.

A l'égard de la matière des *livres*, on croit que d'abord on grava les caractères sur de la pierre; témoins les tables de la loi données à Moïse, qu'on regarde comme le plus ancien *livre* dont il soit fait mention : ensuite on les traça sur des feuilles de palmier, sur l'écorce intérieure et extérieure du tilleul, sur celle de la plante d'Egypte nommée *papyrus*. On se servit encore de tablettes minces enduites de cire, sur les-

quelles on traçait les caractères avec un stylet ou poinçon, ou de peaux, surtout de celles des boucs et des moutons dont on fit ensuite le parchemin. Le plomb, la toile, la soie, la corne, et enfin le papier, furent successivement les matières sur lesquelles on écrivit.

Les parties des végétaux furent longtemps la matière dont on faisait les *livres* et c'est même de ces végétaux que sont pris la plupart des noms et des termes qui concernent les *livres*, comme le nom grec βιβλος : les noms latins *folium, tabulæ, liber*, d'où nous avons tiré *feuillet, tablette, livre*, et le mot anglais *book*. On peut ajouter que cette coutume était encore suivie au XVIIIe siècle par quelques peuples du nord, tels que les Tartares Kalmouks, chez lesquels les Russes trouvèrent en 1721 une bibliothèque dont les *livres* étaient d'une forme extraordinaire. Ils étaient extrêmement longs et n'avaient presque point de largeur. Les feuillets étaient fort épais, composés d'une espèce de coton ou d'écorce d'arbre, enduit d'un double

vernis, et dont l'écriture était blanche sur un fond noir *.

Les premiers *livres* étaient en forme de blocs et de tables dont il est fait mention dans l'Écriture sous le nom de *sepher*, qui a été traduit par les Septante αξονης, *tables carrées*. Il semble que le *livre* de l'alliance, celui de la loi, le *livre* des malédictions et celui du divorce aient eu cette forme**.

Quand les anciens avaient des matières un peu longues à traiter, ils se servaient plus commodément de feuilles ou de peaux cousues les unes au bout des autres, qu'on nommait rouleaux, appelés pour cela par les Latins *volumina*, et par les Grecs χουιαχα, coutume que les anciens Juifs, les Grecs, les Romains, les Perses, et même les Indiens ont suivie, et qui a continué quelques siècles après la naissance de Jésus-Christ.

* *Mémoire de l'Acad. des Belles Lettres*, t. V, page 5 et 6.

** *Voyez les commentaires* de Calmet *sur la Bible.*

La forme des *livres* est présentement carrée, composée de feuillets séparés; les anciens faisaient peu d'usage de cette forme, ils ne l'ignoraient pourtant pas. Elle avait été inventée par Attale, roi de Pergame, à qui l'on attribue aussi l'invention du parchemin. Les plus anciens manuscrits que nous connaissions sont tous de cette forme carrée, et le P. Montfaucon assure que de tous les manuscrits grecs qu'il a vus, il n'en a trouvé que deux qui fussent en forme de rouleau.

Ces rouleaux ou volumes étaient composés de plusieurs feuilles attachées les unes aux autres et roulées autour d'un bâton qu'on nommait *umbilicus*, qui servait comme de centre à la colonne ou cylindre que formait le rouleau. Le côté extérieur des feuilles s'appelait *frons*, les extrémités du bâton se nommaient *cornua*, et étaient ordinairement décorées de petits morceaux d'argent, d'ivoire, même d'or et de pierres précieuses; le mot Συλλαβος était écrit sur le côté exté-

rieur. Quand le volume était déployé, il pouvait avoir un mètre de large sur quatre ou cinq de long.

A la forme des *livres* appartient aussi l'arrangement de leur partie intérieure, ou l'ordre et la disposition des points ou matières, et des lettres en lignes et en pages, avec des marges et d'autres dépendances. Cet ordre a varié ; d'abord les lettres étaient seulement séparées en lignes, elles le furent ensuite en mots séparés, qui furent distribués par points et *alinea*, en périodes, sections, paragraphes, chapitres et autres divisions. En quelques pays, comme parmi les orientaux, les lignes vont de droite à gauche ; parmi les peuples de l'occident et du nord, elle vont de gauche à droite. D'autres, comme les Grecs, du moins en certaines occasions, écrivaient la première ligne de gauche à droite, la seconde de droite à gauche, et ainsi alternativement. Dans d'autres pays les lignes sont couchées de haut en bas à côté les unes des autres, comme

chez les Chinois. Dans certains *livres* les pages sont entières et uniformes, dans d'autres elles sont divisées par colonnes; dans quelques-uns elles sont divisées en texte et en notes, soit marginales, soit rejetées au bas de la page. Ordinairement elles portent au bas quelques lettres alphabétiques qui servent à marquer le nombre des feuilles, pour connaître si le *livre* est entier. On charge quelquefois les pages de sommaires ou de notes : on y ajoute aussi des ornements, des lettres initiales, rouges, dorées ou figurées; des frontispices, des vignettes, des cartes, des estampes, etc. A la fin de chaque *livre* on met *fin* ou *finis;* anciennement on y mettait un ⊲ appelé *coronis*, et toutes les feuilles du *livre* étaient lavées d'huile de cèdre, ou parfumées d'écorce de citron, pour préserver les livres de la corruption. On trouve aussi certaines formules au commencement ou à la fin des *livres*, comme parmi les Juifs, *esto fortis*, que l'on trouve à la fin de l'Exode, du Lévitique,

des Nombres, d'Ezéchiel, par lesquels on exhorte le lecteur (disent quelques-uns) à lire les livres saints. Quelquefois on trouvait à la fin, des malédictions contre ceux qui falsifieraient le contenu du *livre*, et celle de l'Apocalyse en fournit un exemple. Les Mahométans placent le nom de Dieu au commencement de tous leurs *livres*, afin d'attirer sur eux la protection de l'Être suprême, dont ils croient qu'il suffit d'écrire ou de prononcer le nom pour s'attirer du succès dans ses entreprises. Par la même raison plusieurs lois des anciens empereurs commençaient par cette formule.

A la fin de chaque *livre* les Juifs ajoutaient le nombre des versets qui y étaient contenus, et à la fin du Pentateuque le nombre des sections, afin qu'il pût être transmis dans son entier à la postérité ; les Massorètes et les Mahométans ont encore fait plus. Les premiers ont marqué le nombre des mots, des lettres, des versets et des chapitres de l'ancien Testament, et les

autres en ont usé de même à l'égard de l'Alcoran.

Les dénominations des *livres* sont différentes, selon leur usage et leur autorité. On peut les distinguer en *livres humains*, c'est-à-dire qui sont composés par des hommes, et *livres divins*, qui ont été dictés par la Divinité même. On appelle aussi cette dernière sorte de livres, *livres sacrés* ou *inspirés*.

Les Mahométans comptent cent quatre *livres* divins, dictés ou donnés par Dieu lui-même à ses prophètes, savoir dix à Adam, cinquante à Seth, trente à Enoch, dix à Abraham, un à Moïse, savoir le Pentateuque tel qu'il était avant que les Juifs et les Chrétiens l'eussent corrompu; un à Jésus-Christ, et c'est l'Evangile; à David un qui comprend les Psaumes; et un à Mahomet, savoir l'Alcoran : quiconque parmi eux rejette ces *livres* soit en tout soit en partie, même un verset ou un mot, est regardé comme infidèle. Ils comptent pour marque de la divinité d'un *livre*, quand Dieu parle lui-même

et non quand d'autres parlent de Dieu à la troisième personne, comme cela se rencontre dans nos *livres* de l'ancien et du nouveau Testament, qu'ils rejettent comme des compositions purement humaines, ou du moins fort altérées.

Livres sibillins; c'étaient des *livres* composés par de prétendues prophétesses du paganisme, appelées *Sybilles*, lesquels étaient déposés à Rome dans le capitole, sous la garde des duumvirs.

Livres canoniques; ce sont ceux qui sont reçus par l'Eglise, comme faisant partie de l'Ecriture sainte : tels sont les *livres* de l'ancien et du nouveau Testament.

Livres apocryphes; ce sont ceux qui sont exclus du rang des canoniques, ou faussement attribués à certains auteurs.

Livres authentiques; l'on appelle ainsi ceux qui sont véritablement des auteurs auxquels on les attribue, ou qui sont décisifs et d'autorité ; tels sont parmi les *livres* de Droit le Code, le Digeste.

Livres auxiliaires; sont ceux qui, quoique moins essentiels en eux-mêmes, servent à en composer ou à en expliquer d'autres, comme dans l'étude des lois, les *livres* des instituts, les formules, les maximes, etc.

Livres élémentaires; on appelle ainsi ceux qui contiennent les premiers et les plus simples principes des sciences, tels sont les rudiments, les méthodes, les grammaires, etc., par où on les distingue des *livres* d'un ordre supérieur, qui tendent à aider ou à éclairer ceux qui ont des sciences une teinture plus forte.

Livres de bibliothèque; on nomme ainsi des *livres* qu'on ne lit point de suite, mais qu'on consulte au besoin, comme les dictionnaires, les commentaires, etc.

Livres exotériques; nom que les savants donnent à quelques ouvrages destinés à l'usage des lecteurs ordinaires ou du peuple.

Livres acroamatiques; ce sont ceux qui traitent de matières sublimes ou cachées,

qui sont seulement à la portée des savants ou de ceux qui veulent approfondir les sciences.

Livres défendus; on appelle ainsi ceux qui sont prohibés et condamnés par l'Église ou l'État comme contenant des hérésies et des maximes contraires aux bonnes mœurs.

Livres publics, libri publici; ce sont les actes des temps passés et des transactions gardées par autorité publique.

Livres d'église; ce sont ceux dont on se sert dans les offices publics de la religion, comme sont le pontifical, l'antiphonier, le graduel, le lectionnaire, le psautier, le *livre* d'évangile, le missel, l'ordinal, le rituel, le processional, le cérémonial, le bréviaire; et dans l'église grecque, le monologue, l'euchologue, le tropologue, etc. Il y a aussi un *livre* de paix qu'on porte à baiser au clergé pendant la messe : c'est ordinairement le *livre* des évangiles.

Livres de plein chant; sont ceux qui contiennent les psaumes, les antiennes, les ré-

pons et autres prières que l'on chante et qui sont notées.

Livres de liturgie; ce sont ceux qui contiennent, non toutes les liturgies de l'église grecque, mais seulement les quatre qui sont présentement en usage, savoir les liturgies de saint Basile, de saint Chrysostome, celle des Présanctifiés, Προαγιασμενον, et celle de saint Jacques, qui n'a lieu que dans l'église de Jérusalem, et seulement une fois l'année.

Les *livres d'église* en Angleterre, qui étaient en usage dès le milieu du xe siècle, étaient selon qu'ils sont nommés dans les canons d'Elsric, la Bible, le Psautier, les Epîtres, l'Evangile, le *livre* de Messe, le *livre* de Plein-chant, autrement Antiphonier, le Manuel, le Calendrier, le Martyrologe, le Pénitentiel, et le *livre* des Leçons.

Les *livres d'église* chez les Juifs sont le *livre* de la Loi, l'Hagiographe, les Prophètes, etc. Le premier de ces *livres* s'appelle aussi le *livre de Moïse*, parce que ce légis-

lateur l'a composé, et le *livre de l'Alliance,* parce qu'il contient l'alliance de Dieu avec les Juifs. Dans un sens plus absolu, le *livre* de la Loi signifie l'original ou l'autographe qui fut trouvé dans le trésor du temple sous le règne de Josias.

On peut distinguer les *livres* selon leur dessein ou le sujet qu'ils traitent, en *historiques*, qui racontent les faits ou de la nature ou de l'humanité, et en *dogmatiques*, qui exposent une doctrine ou des vérités générales. D'autres sont mêlés de dogmes et de faits; on peut les nommer *historico-dogmatiques*. D'autres recherchent simplement des vérités, ou tout au plus indiquent les raisons par lesquelles ces vérités peuvent être prouvées, comme la Géométrie de Mallet. On peut les ranger sous la même classe; mais on donnera le titre de *scientifico-dogmatiques*, aux ouvrages qui non-seulement enseignent une science, mais encore qui la démontrent, comme les éléments d'Euclide.

Livres pontificaux, libri pontificales, ιερατικα Βιβλια; c'étaient parmi les Romains les *livres* de Numa qui étaient gardés par le grand-prêtre, et dans lesquels étaient décrites les cérémonies des fêtes, des sacrifices, les prières et tout ce qui avait rapport à la religion. On les appelait aussi *indigitamenta,* parce qu'ils servaient pour ainsi dire, à désigner les dieux dont ils contenaient les noms, aussi bien que les formules et les invocations usitées en diverses occasions.

Livres rituels, libri rituales; c'étaient ceux qui enseignaient la manière de bâtir et de consacrer les villes, les temples et les autels, les cérémonies des consécrations des murs, des portes principales, des familles, des tribus, des camps.

Livre des augures, libri haugurales, appelés par Cicéron *reconditi :* c'étaient ceux qui contenaient la science de prévoir l'avenir par le vol et le chant des oiseaux.

Livres des aruspices, libri haruspicini; c'étaient ceux qui contenaient les mystères et

la science de deviner par l'inspection des entrailles des victimes,

Livres achérontiques; c'étaient ceux dans lesquels étaient contenues les cérémonies de l'acheron; on les nommait aussi *libri etrusci*, parce qu'on en faisait auteur Tagés l'Etrurien, quoique d'autres les attribuassent à Jupiter même. Quelques-uns croient que ces *livres* étaient les mêmes que ceux qu'on nommait *libri fatales,* et d'autres les confondent avec ceux des aruspices.

Livres fulminants, libri fulgurantes; c'étaient ceux qui traitaient du tonnerre, des éclairs et de l'interprétation qu'on devait donner à ces météores. Tels étaient ceux qu'on attribuait » à Bigoïs, nymphe d'Etrurie, et qui étaient conservés dans le temple d'Apollon.

Livres fatals, libri fatales, qu'on pourrait appeler autrement *livres des destins*. C'étaient ceux dans lesquels on supposait que l'âge ou le terme de la vie des hommes était écrit selon la discipline des Etruriens. Les

Romains consultaient ces *livres* dans les calamités publiques, et on y recherchait la manière d'expiation propre à apaiser les dieux.

Livres noirs; ce sont ceux qui traitent de la magie. On donne aussi ce nom à plusieurs autres *livres*, soit par rapport à la couleur dont ils sont couverts, soit par rapport aux choses funestes qu'ils contiennent. On en appelle aussi d'autres *livres* rouges, ou papiers rouges, c'est-à-dire *livres* de jugement et de condamnation.

Bons livres; ce sont communément les *livres* de dévotion et de piété, comme les soliloques, les méditations, les prières.

Un bon *livre*, selon le langage des libraires, est un *livre* qui se vend bien; selon les curieux, c'est un *livre* rare; et selon un homme de bon sens, c'est un *livre* instructif. Une des cinq principales choses que Rabbi Akiba recommanda à son fils fut, s'il étudiait en Droit, de l'apprendre dans un bon *livre*, de peur qu'il ne fût obligé d'oublier ce qu'il aurait appris.

Livres spirituels : on appelle ainsi ceux qui traitent plus particulièrement de la vie spirituelle, pieuse et chrétienne, et de ses exercices, comme l'oraison mentale, la contemplation, etc. Tels sont les *livres* de saint Jean Climaque, de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de Thomas Akempis, de Grenade, etc.

Livres profanes ; ce sont ceux qui traitent de toute autre matière que de la religion.

Par rapport à leurs auteurs, on peut distinguer les *livres* en *anonymes*, c'est-à-dire qui sont sans nom d'auteur ; et en *cryptonymes*, dont le nom des auteurs est caché sous un anagramme, etc. ; *pseudonymes*, qui portent faussement le nom d'un auteur ; *posthumes*, qui sont publiés après la mort de l'auteur ; *vrais*, c'est-à-dire qui sont véritablement écrits par ceux qui s'en disent auteurs, et qui demeurent dans le même état où ils les ont publiés ; *faux* ou *supposés*, c'est-à-dire ceux que l'on croit composés par d'autres que

par leurs auteurs ; *falsifiés*, ceux qui depuis qu'ils ont été faits sont corrompus par des additions ou par des insertions fausses.

Par rapport à leurs qualités, les *livres* peuvent être distingués en :

Livres clairs et détaillés, qui sont ceux du genre dogmatique, où les auteurs définissent exactement tous leurs termes, et emploient ces définitions dans tout le cours de leurs ouvrages.

Livres obscurs, c'est-à-dire dont les mots sont trop génériques, et qui ne sont point définis ; en sorte qu'ils ne portent aucune idée claire et précise dans l'esprit du lecteur.

Livres prolixes, qui contiennent des choses étrangères et inutiles au dessein que l'auteur paraît s'être proposé, comme si dans un traité d'arpentage un auteur donnait tout Euclide.

Livres utiles, qui traitent des choses nécessaires ou aux connaissances humaines, ou à la conduite des mœurs.

Livres complets, qui contiennent tout ce qui regarde le sujet traité. *Relativement complets*, c'est-à-dire qui renferment tout ce qui était connu sur le sujet traité pendant un certain temps; ou si un *livre* est écrit dans une vue particulière, on peut dire de lui qu'il est complet, s'il contient justement ce qui est nécessaire pour atteindre à son but. Au contraire, on appelle *incomplets*, les *livres* qui manquent de cet arrangement.

On peut encore donner une division des *livres*, d'après la matière dont ils sont composés, et les distinguer en

Livres en papier qui sont écrits sur du papier fait de toile ou de coton, ou sur le *papyrus* des Egyptiens ; mais il en reste peu d'écrits de cette dernière manière.

Livres en parchemin, *libri in membrana*, ou *membranæ*, qui sont écrits sur des peaux d'animaux, et principalement de moutons.

Livres en toile, *libri lintei*, qui chez les Romains étaient écrits sur des blocs ou des

tables couvertes d'une toile. Tels étaient les *livres* des sibylles, et plusieurs lois, les lettres des princes, les traités, les annales.

Livres en cuir, *libri in corio*, dont fait mention Ulpien, *lit. 52. ff. de leg. 3.* Guilandus prétend que ce sont les mêmes que ceux qui étaient écrits sur de l'écorce, différente de celle dont on se servait ordinairement, et qui était de tilleul. Scaliger pense plus probablement que ces *livres* étaient composés de feuilles faites d'une certaine peau, ou de certaines parties des peaux de bêtes, différentes de celles dont on se servait ordinairement, et qui étaient les peaux ou les parties de la peau du dos des moutons.

Livres en bois, tablettes, *libri in schedis* : ces *livres* étaient écrits sur des planches de bois ou des tablettes polies avec le rabot, et ils étaient en usage chez les Romains.

Livres en cire, *libri in ceris,* dont parle Pline : les auteurs ne sont pas d'accord sur la manière dont étaient faits ces *livres*. Her-

mol. Barbaro croit que ces mots *in ceris* sont corrompus, et qu'il faut lire *in schedis,* et il se fonde sur l'autorité d'un ancien manuscrit. D'autres rejettent cette correction et se fondent sur ce qu'on sait que les Romains couvraient quelquefois leurs planches ou *schedæ*, d'une légère couche de cire, afin de faire plus aisément des ratures ou des corrections, avantage que n'avaient point les *livres in schedis*, et conséquemment ceux-ci étaient moins propres aux ouvrages qui demandaient de l'élégance et du soin, que les *livres en cire*, qui sont aussi appelés *libri ceræ* ou *cerei*.

Livres en ivoire, *libri elephantini;* ces *livres,* selon Turnebe, étaient écrits sur des bandes ou des feuilles d'ivoire. Selon d'autres, c'étaient les *livres* dans lesquels étaient inscrits les actes du sénat, que les empereurs faisaient conserver ou c'étaient certaines collections volumineuses en 35 volumes qui contenaient les noms de tous les citoyens des trente-cinq tribus romaines.

Par rapport au commerce qu'on en fait, on peut distinguer les *livres* en

Manuscrits qui sont écrits soit de la main de l'auteur, et on les appelle *autographes*, soit de celle des bibliothécaires et des copistes.

Imprimés, qui sont travaillés sous une presse d'imprimeur et avec des caractères d'imprimerie.

Livres en blanc, qui ne sont ni liés ni cousus : *livres in-folio*, dans lesquels une feuille n'est pliée qu'une fois, et forme deux feuillets ou quatre pages ; *in-quarto* où la feuille fait quatre feuillets ; *in-octavo*, où elle en fait huit ; *in-douze*, où elle en fait douze ; *in-seize*, où elle en fait seize, et *in-vingt-quatre*, où elle en fait vingt-quatre.

Par rapport aux circonstances ou aux accidents des *livres*, ou peut les diviser en

Livres perdus, qui sont ceux qui ont péri par l'injure du temps, ou par la malice et par le faux zèle des hommes. Tels sont plusieurs *livres*, même de l'Ecriture, qui

avaient été composés par Salomon, et d'autres *livres* des prophètes.

Livres promis, ceux que des auteurs ont fait attendre et n'ont jamais donné au public. Janson ab almeloveen a donné un catalogue des *livres promis*, mais qui n'ont jamais paru.

Livres imaginaires, ce sont ceux qui n'ont jamais existé : tel est le livre *de tribus impostoribus*, dont quelques-uns ont fait tant de bruit, et que d'autres ont supposé existant, auxquels on peut ajouter divers titres de *livres imaginaires*, dont il est parlé dans Baillet et dans d'autres auteurs. Loescher a publié un grand nombre de plans ou de projets de *livres*, dont plusieurs pourraient être utiles et bien faits, s'ils étaient exécutés d'après ces plans, s'il est possible de faire quelque chose de bien d'après les idées d'un autre, ce qu'on n'a pas encore vu.

Livres d'*ana* et d'*anti*.

Le but ou le dessein des *livres* sont diffé-

rents, selon la nature des ouvrages : les uns sont faits pour montrer l'origine des choses ou pour exposer de nouvelles découvertes, d'autres pour fixer et établir quelque vérité, ou pour pousser une science à un plus haut degré ; d'autres pour dégager les esprits des idées fausses, et pour fixer plus précisément les idées des choses ; d'autres pour expliquer les noms et les mots dont se servent différentes nations ou qui étaient en usage en différents âges ou parmi différentes sectes ; d'autres ont pour but d'éclaircir, de constater la vérité des faits, des événements, et d'y montrer les voies et les ordres de la Providence ; d'autres n'embrassent que quelques-unes de ces parties, d'autres en réunissent la plupart et quelquefois toutes.

Les usages des *livres* ne sont ni moins nombreux ni moins variés : c'est par eux que nous acquérons des connaissances : ils sont les dépositaires des lois, de la mémoire, des événements, des usages, mœurs, cou-

tumes, etc., le véhicule de toutes les sciences ; la religion même leur doit en partie son établissement et sa conservation. Sans eux, dit Bartholin, « *Deus jam silet, Justitia* « *quiescit, torpet Medicina, Philosophia manca* « *est, litteræ mutæ, omnia tenebris involuta* « *cimmeriis.* » *De lib. legend. dissert. I. p. 5.*

Les éloges qu'on a donnés aux *livres* sont infinis ; on les représente comme l'asile de la vérité, qui souvent est bannie des conversations ; comme des conseillers toujours prêts à nous instruire chez nous et quand nous voulons, et toujours désintéressés. Ils suppléent au défaut des maîtres, et quelquefois au manque de génie ou d'invention, et élèvent quelquefois ceux qui n'ont que de la mémoire au-dessus des personnes d'un esprit plus vif et plus brillant.

Peut-être leur plus grande gloire vient-elle de s'être attiré l'affection des plus grands hommes dans tous les âges. Cicéron dit de Caton : *Marcum Catonem vidi in bibliotheca consedentem multis circumfusum stoïcorum*

libris. Erat enim, ut scis, in eo inexhausta aviditas legendi, nec satiari poterat. Quippe qui, nec reprehensionem vulgi inanem reformidans, in ipsa curia soleret legere, sæpe dum senatus cogebatur, nihil operæ reipublicæ detrahens. De divinat. *lib. III. n° 11.* Pline l'Ancien, l'empereur Julien, et d'autres dont il serait trop long de rapporter ici les noms fameux, étaient aussi fort passionnés pour la lecture : ce dernier a perpétué son amour pour les *livres,* par quelques épigrammes grecques qu'il a faites en leur honneur. Richard Bury, évêque de Durham, et grand chancelier d'Angleterre, a fait un traité sur l'amour des *livres.*

Les mauvais effets qu'on peut imputer aux *livres,* c'est qu'ils emploient trop de notre temps et de notre attention, qu'ils engagent notre esprit à des choses qui ne tournent nullement à l'utilité publique, et qu'ils nous inspirent de la répugnance pour les actions et le train ordinaire de la vie civile ; qu'ils rendent paresseux et empêchent de faire usage des talents que l'on peut avoir pour

acquérir par soi-même certaines connaissances, en nous fournissant à tous moments des choses inventées par les autres ; qu'ils étouffent nos propres lumières, en nous faisant voir par d'autres que par nous mêmes ; outre que les caractères mauvais peuvent y puiser tous les moyens d'infecter le monde d'irréligion, de superstition, de corruption dans les mœurs, dont on est toujours beaucoup plus avide que des leçons de sagesse et de vertu. On peut ajouter encore bien des choses contre l'inutilité des *livres ;* les erreurs, les fables, les folies dont ils sont remplis, leur multitude excessive, le peu de certitude qu'on en tire, sont telles, qu'il paraît plus aisé de découvrir la vérité dans la nature et la raison des choses, que dans l'incertitude et la contradiction des *livres*. D'ailleurs les *livres* ont fait négliger les autres moyens de parvenir à la connaissance des choses comme les observations, les expériences, etc. sans lesquelles les sciences naturelles ne peuvent être cultivées avec

succès. Dans les mathématiques, par exemple, les *livres* ont tellement abattu l'exercice de l'invention, que la plupart des mathématiciens se contentent de résoudre un problème par ce qu'en ont dit les autres, et non par eux-mêmes, s'écartant ainsi du but principal de leur science, puisque ce qui est contenu dans les *livres* de mathématiques n'est seulement que l'histoire des mathématiques, et non l'art ou la science de résoudre des questions, chose qu'on doit apprendre de la nature et de la réflexion, et qu'on ne peut acquérir facilement par la simple lecture.

A l'égard de la manière d'écrire ou de composer des *livres*, il y a aussi peu de règles fixes et universelles que pour l'art de parler, quoique le premier soit plus difficile que l'autre ; car un lecteur n'est pas si aisé à surprendre ou à éblouir qu'un auditeur, les défauts d'un ouvrage ne lui échappent pas avec la même rapidité que ceux d'une conversation. Cependant un cardinal

de grande réputation réduit à très peu de points les règles de l'art d'écrire ; mais ces règles sont-elles aussi aisées à pratiquer qu'à prescrire ? Il faut, dit-il, qu'un auteur considère à qui il écrit, ce qu'il écrit et comment et pourquoi il écrit. Pour bien écrire et pour composer un bon *livre*, il faut choisir un sujet intéressant, y réfléchir longtemps et profondément ; éviter d'étaler des sentiments ou des choses déjà dites, ne point s'écarter de son sujet, et ne faire que peu ou point de digressions ; ne citer que par nécessité, pour appuyer une vérité, ou pour embellir son sujet par une remarque utile ou neuve et extraordinaire ; se garder de citer ; par exemple, un ancien philosophe pour lui faire dire des choses que le dernier des hommes aurait dites tout aussi bien que lui, et ne point faire le prédicateur, à moins que le sujet ne regarde la chaire.

Les qualités principales que l'on exige d'un *livre*, sont, selon Salden, la solidité, la clarté et la concision. On peut donner à

un ouvrage la première de ces qualités, en le gardant quelque temps avant que de le donner au public, le corrigeant et le revoyant avec le conseil de ses amis. Pour y répandre la clarté, il faut disposer ses idées dans un ordre convenable, et les rendre par des expressions naturelles. Enfin on le rendra concis, en écartant avec soin tout ce qui n'appartient pas directement au sujet. Mais quels sont les auteurs qui observent exactement toutes ces règles, qui les remplissent avec succès ?

Vix totidem quot
Thebarum portæ vel divitis ostia Nili.

Ce n'est pas dans ce nombre qu'il faut ranger ces écrivains qui donnent au public des six ou huit *livres* par an, et cela pendant le cours de dix ou douze années, comme Lintenpius, professeur à Copenhague, qui a donné un catalogue de 72 *livres* qu'il composa en douze ans, savoir six volumes de théologie, onze d'histoire ecclésiastique, trois de philosophie, quatorze sur divers sujets, et trente-huit

de littérature. On n'y comprendra pas non plus ces auteurs volumineux qui comptent leurs *livres* par vingtaines, par centaines, tel qu'était le P. Macedo, de l'ordre de saint François, qui a écrit de lui-même qu'il avait composé 44 volumes, 53 panégyriques, 60 (suivant l'anglais) *speeches* latins, 105 épitaphes, 500 élégies, 110 odes, 212 épîtres dédicatoires, 500 épîtres familières, *poëmata epica juxta bis mille sexcenta :* on doit supposer que par là il entend 2600 petits poëmes en vers héroïques ou hexamètres, et enfin 150 mille vers.

Il serait également inutile de mettre au nombre des écrivains qui liment leurs productions, ces auteurs enfants qui ont publié des *livres* dès qu'ils ont été en âge de parler, comme le jeune duc du Maine, dont les ouvrages furent mis au jour lorsqu'il n'avait encore que sept ans, sous le titre d'*Œuvres diverses d'un auteur de sept ans. Paris, 1685.* Daniel Heinsius publia ses notes sur Silius Italicus, si jeune qu'il les

intitula ses hochets, *crepundia siliana, Luga. Batav. ann. 1600.* On dit de Caramuel qu'il écrivit sur la sphère avant que d'être assez âgé pour aller à l'école ; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il s'aida du traité de la sphère de Sacrobosco, avant que d'entendre un mot de latin. A quoi l'on peut ajouter ce que Placcius raconte de lui-même, qu'il commença à faire ses collections étant encore sous le gouvernement de sa nourrice, et n'ayant d'autres secours que le *livre* des prières de cette bonne femme.

Cornet avait coutume de dire que pour écrire un *livre* il fallait être très fou ou très sage. Parmi le grand nombre des auteurs, il y en a sans doute beaucoup de l'une et de l'autre espèce ; il semble cependant que le plus grand nombre n'est ni de l'une ni de l'autre.

On s'est bien éloigné de la manière de penser des anciens, qui apportaient une attention extrême à tout ce qui regarde la composition d'un *livre* ; ils en avaient une

si haute idée, qu'ils comparaient les *livres* à des trésors, *thesauros oportet esse, non libros*. Il leur semblait que le travail, l'assiduité, l'exactitude d'un auteur n'étaient point encore des passeports suffisants pour faire paraître un *livre :* une vue générale, quoiqu'attentive sur l'ouvrage ne suffisait point à leur gré. Ils considéraient encore chaque expression, chaque sentiment, les tournaient sur différents points de vue, n'admettaient aucun mot qui ne fût exact : en sorte qu'ils apprenaient au lecteur, dans une heure employée comme il faut, ce qui leur avait peut-être coûté dix ans de soins et de travail. Tels sont les *livres* qu'Horace regarde comme dignes d'être arrosés d'huile de cèdre, *linenda cedro*, c'est-à-dire dignes d'être conservés pour l'instruction de la postérité. Les choses ont bien changé de face : des gens qui n'ont rien à dire, ou qu'à répéter des choses inutiles ou déjà dites mille fois, pour composer un *livre* ont recours à divers artifices ou stratagèmes :

on commence par jeter sur le papier un dessein mal digéré, auquel on fait revenir tout ce qu'on sait et qu'on sait mal, traits vieux ou nouveaux, communs ou extraordinaires, bons ou mauvais, intéressants ou froids et indifférents, sans ordre et sans choix, n'ayant d'autre attention comme le rhéteur Albutius, que de dire tout ce que l'on peut sur un sujet, et non ce que l'on doit.

Un auteur moderne a pensé qu'en traitant un sujet, il était quelquefois permis de saisir les occasions de détailler toutes les autres connaissances qu'on peut avoir, et les ramener à son dessein. Par exemple, un auteur qui écrit sur la goutte, comme a fait M. Aignan, peut insérer dans son ouvrage la nature des autres maladies et leurs remèdes, y entremêler un système de médecine, des maximes de théologie et des règles de morale. Celui qui écrit sur l'art de bâtir, imitera Caramuel, qui ne s'est pas renfermé dans ce qui concerne unique-

ment l'architecture, mais qui a traité en même temps de plusieurs matières de théologie, de mathématiques, de géographie, d'histoire, de grammaire, etc. En sorte que si nous ajoutons foi à l'auteur d'une pièce insérée dans les œuvres de Caramuel, si Dieu permettait que toutes les sciences du monde vinssent à être perdues, on pourrait les retrouver dans ce seul *livre*. Mais, en bonne foi, est-ce là ce qu'on appelle des *livres ?*

Quelquefois les auteurs débutent par un préambule ennuyeux et absolument étranger au sujet, ou communément par une digression qui donne lieu à une seconde, et toutes deux écartent tellement l'esprit du sujet qu'on le perd de vue : ensuite on nous accable de preuves pour une chose qui n'en a pas besoin : on forme des objections auxquelles personne n'eût pu penser ; et pour y répondre on est souvent forcé de faire une dissertation en forme, à laquelle on donne un titre particulier ; et pour allonger

davantage, on y joint le plan d'un ouvrage qu'on doit faire, et dans lequel on promet de traiter plus amplement le sujet dont il s'agit, et qu'on n'a pas même effleuré. Quelquefois cependant on dispute en forme on entasse raisonnements sur raisonnements, conséquences sur conséquences, et l'on a soin d'annoncer que ce sont des démonstrations géométriques; mais quelquefois l'auteur le pense et le dit tout seul : ensuite on arrive à une chaîne de conséquences auxquelles on ne s'attendait pas; et après dix ou douze corollaires dans lesquels les contradictions ne sont point épargnées, on est fort étonné de trouver pour conclusion une proposition ou entièrement inconnue ou si éloignée qu'on l'avait entièrement perdue de vue, ou enfin qui n'a nul rapport au sujet. La matière d'un pareil *livre* est vraisemblablement une bagatelle, par exemple, l'usage de la particule *Et*, ou la prononciation de l'*éta grec*, ou la louange de l'âne, du porc, de l'ombre, de la folie

ou de la paresse, ou l'art de boire, d'aimer, de s'habiller, ou l'usage des éperons, des souliers, des gants, etc.

Supposons, par exemple, un *livre* sur les *gants*, et voyons comment un pareil auteur dispose son ouvrage. Si nous considérons sa méthode, nous verrons qu'il commence à la manière des Lullistes, et qu'il débute par le nom et l'étymologie du mot *gant*, qu'il donne non-seulement dans la langue où il écrit, mais encore dans toutes celles qu'il sait ou même qu'il ignore, soit orientales, soit occidentales, mortes ou vivantes, dont il a des dictionnaires ; il accompagne chacun de ces mots de leur étymologie respective, et quelquefois de leurs composés et de leurs dérivés, citant pour preuve d'une érudition plus profonde les dictionnaires dont il s'est aidé, sans oublier le chapitre ou le mot et la page. Du nom il passe à la chose avec un travail et une exactitude considérables, n'oubliant aucun des lieux communs, comme la matière, la

forme, l'usage, l'abus, les accessoires, les conjectifs, les disjonctifs, etc., des gants. Sur chacun de ces points il ne se contentera pas du nouveau, du singulier, de l'extraordinaire ; il épuisera son sujet et dira tout ce qu'il est possible d'en dire. Il nous apprendra, par exemple, *que les gants préservent les mains du froid*, et prononcera que *si l'on expose ses mains au soleil sans gants, on s'expose à les avoir perdues de taches de rousseur ;* que *sans gants on gagne des engelures* en hiver ; que *des mains crevassées par les engelures sont désagréables à la vue*, ou que *ces crevdsses causent de la douleur*. Cependant cet ouvrage part d'un auteur de mérite, et qui n'est point singulier dans sa manière d'écrire : ne peut-on pas dire que tous les auteurs tombent dans ce défaut, aussi bien que M. Nicolaï, les uns plus, les autres moins ?

La forme ou la méthode d'un *livre* dépend de l'esprit et du dessein de l'auteur, qui lui applique quelquefois des comparai-

sons singulières. L'un suppose que son *livre* est un chandelier à plusieurs branches, dont chaque chapitre est une bobèche. L'autre le compare à une porte brisée qui s'ouvre à deux battants pour introduire le lecteur dans une dichotomie.

Waltherus regarde son livre, *officina biblica*, comme une boutique; en conséquence, il divise et arrange ses matériaux sur plusieurs tablettes, et considère le lecteur comme un chaland. Un autre compare le sien à un arbre qui a un tronc, des branches, des fleurs, et des fruits. Les vingt-quatre lettres de l'alphabet formant les branches, les différents mots tenant lieu de fleurs, et cent vingt discours qui sont insérés dans ce *livre* en étant comme le fruit.

Nous n'avons rien d'assuré sur la première origine des *livres*. De tous ceux qui existent, les *livres* de Moïse sont incontestablement les plus anciens, mais Scipion, Sgambati et plusieurs autres soupçonnent que ces mêmes *livres* ne sont pas les plus

anciens de tous ceux qui ont existé, et qu'avant le déluge il y en a eu plusieurs d'écrits par Adam, Seth, Enos, Caïnaan, Enoch, Mathusalem, Lamech, Noé et sa femme, Cham, Japhet et sa femme, outre d'autres qu'on croit avoir été écrits par les démons ou par les anges. On a même des ouvrages probablement supposés sous tous ces noms, dont quelques modernes ont rempli les bibliothèques, et qui passent pour des rêveries d'auteurs ignorants, ou imposteurs, ou mal intentionnés.

Le *livre* d'Enoch est même cité dans l'épître de saint Jude, *vers. 14. et 15.* sur quoi quelques-uns se fondent pour prouver la réalité des *livres* avant le déluge. Mais le *livre* que cite cet apôtre est regardé par les auteurs anciens et modernes, comme un *livre* imaginaire, ou du moins apocryphe.

Les poëmes d'Homère sont de tous les *livres* profanes, les plus anciens qui soient passés jusqu'à nous. Et on les regardait comme tels dès le temps de Sextus Empi-

ricus. Quoique les autres grecs fassent mention d'environ soixante-dix *livres* antérieurs à ceux d'Homère, comme les *livres* d'Hermès, d'Orphée, de Daphné, d'Horus, de Linus, de Musée, de Palamède, de Zoroastre, etc., mais il ne nous reste pas le moindre fragment de la plupart de ces *livres*, ou ce qu'on nous donne pour tel est généralement regardé comme supposé. Le Père Hardouin a porté ses prétentions plus loin en avançant que tous les anciens *livres*, tant grecs que latins, excepté pourtant Cicéron, Pline, les géorgiques de Virgile, les satyres et les épîtres d'Horace, Hérodote et Homère, avaient été supposés dans le treizième siècle par une société de savants, sous la direction d'un certain Séverus Archontius.

On remarque que les plus anciens *livres* des Grecs sont en vers ; Hérodote est le plus ancien de leurs auteurs qui ait écrit en prose, et il était de quatre cents ans postérieur à Homère. Le même usage se re-

marque presque chez toutes les nations, et donne pour ainsi parler, le droit d'aînesse à la poésie sur la prose, au moins dans les monuments publics.

On s'est beaucoup plaint de la multitude prodigieuse des *livres*, qui est parvenue à un tel degré, que non-seulement il est impossible de les lire tous, mais même d'en savoir le nombre et d'en connaître les titres. Salomon se plaignait il y a trois mille ans de ce qu'on composait sans fin des *livres*; les savants modernes ne sont ni plus retenus, ni moins féconds que ceux de son temps. Il est plus facile, dit un des premiers, d'épuiser l'océan que le nombre prodigieux de *livres* et de compter les grains de sable, que les volumes qui existent. On ne pourrait pas lire tous les *livres*, dit un autre, quand même on aurait la conformation que Mahomet donne aux habitants de son paradis, où chaque homme aura 70000 têtes, chaque tête 70000 bouches, dans chaque bouche 70000 langues, qui parleront toutes 70000

langages différents. Mais comment ce nombre s'augmente-t-il ? Quand nous considérons la multitude de mains qui sont employées à écrire, la quantité de copistes répandus dans l'orient, occupés à transcrire, le nombre presqu'infini de presses qui roulent dans l'occident ; il semble étonnant que le monde puisse suffire à contenir ce que produisent tant de causes. L'Angleterre est encore plus remplie de *livres* qu'aucun autre pays, puisqu'outre ses propres productions, elle s'est enrichie depuis quelques années de celles des pays voisins. Les Italiens et les Français se plaignent que leurs meilleurs *livres* sont enlevés par les étrangers. Il semble, disent-ils, que c'est le destin des provinces qui composaient l'ancien empire romain, que d'être en proie aux nations du nord.

Les *livres* élémentaires semblent être ceux qui se sont le moins multipliés, puisqu'une bonne grammaire ou un dictionnaire, ou des institutions en quelque genre que ce

soit, sont rarement suivis d'un double dans un ou même plusieurs siècles. Mais on a observé qu'en France seulement, dans le cours de trente ans, il a paru cinquante nouveaux *livres* d'éléments de Géométrie, plusieurs traités d'Algèbre, d'Arithmétique, d'Arpentage, et dans l'espace de quinze années on a mis au jour plus de cent grammaires, tant françaises que latines, des dictionnaires, des abrégés, des méthodes, etc. à proportion. Mais tous ces *livres* sont remplis des mêmes idées, des mêmes découvertes, des mêmes vérités, des mêmes faussetés.

Heureusement on n'est pas obligé de lire tout ce qui paraît. Grâces à Dieu, le plan de Caramuel qui se proposait d'écrire environ cent volumes *in-folio*, et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes, pour obliger leurs sujets à les lire, n'a pas réussi. Ringelbert avait aussi formé le dessein d'écrire environ mille volumes différents. Il y a toute apparence, que s'il eût vécu assez

longtemps pour composer tant de *livres*, il les eût donnés au public. Il aurait presque égalé Hermès Trismégiste, qui, selon Jamblique, écrivit trente-six mille cinq cent vingt-cinq *livres* : supposé la vérité du fait, les anciens auraient eu infiniment plus de raison que les modernes, de se plaindre de la multitude des *livres*.

Au reste, de tous ceux qui existent, combien peu méritent d'être sérieusement étudiés? Les uns ne peuvent servir qu'occasionnellement, les autres qu'à amuser le lecteur. Par exemple, un mathématicien est obligé de savoir ce qui est contenu dans les *livres* de mathématique ; mais une connaissance générale lui suffit, et il peut l'acquérir aisément en parcourant les principaux auteurs, afin de pouvoir les citer au besoin; car il y a beaucoup de choses qui se conservent mieux par le secours des *livres*, que par celui de la mémoire. Telles sont les observations astronomiques, les tables, les règles, les théorèmes, etc., qui, quoiqu'on

en ait eu connaissance, ne s'impriment pas dans le cerveau comme un trait d'histoire ou une belle pensée. Car moins nous chargeons la mémoire de choses, et plus l'esprit est libre et capable d'invention.

Ainsi un petit nombre de *livres* choisis est suffisant. Quelques-uns en bornent la quantité au seul *livre* de la bible, comme contenant toutes les sciences; et les Turcs se réduisent à l'alcoran. Cardan croit que trois *livres* suffisent à une personne qui ne fait profession d'aucune science, savoir : une vie des saints et des autres hommes vertueux, un *livre* de poésie pour amuser l'esprit, et un troisième qui traite des règles de la vie civile. D'autres ont proposé de se borner à deux *livres* pour toute étude, savoir : l'Écriture, qui nous apprend ce que c'est que Dieu, et le *livre* de la création, c'est-à-dire cet univers qui nous découvre son pouvoir. Mais toutes ces règles, à force de vouloir retrancher tous les *livres* superflus, donnent dans une autre extrémité, et

en retranchent aussi de nécessaires. Il s'agit donc dans le grand nombre de choisir les meilleurs, et parce que l'homme est naturellement avide de savoir, ce qui paraît superflu en ce genre, peut à bien des égards avoir son utilité. Les *livres*, par leur multiplicité, nous forcent en quelque sorte à les lire, ou nous y engagent, pour peu que nous ayons de penchant. Un ancien père remarque que nous pouvons retirer cet avantage de la quantité des *livres* écrits sur le même sujet : que souvent ce qu'un lecteur ne saisit pas vivement dans l'un, il peut l'entendre mieux dans un autre. Tout ce qui est écrit, ajoute-t-il, n'est pas également à la portée de tout le monde, peut-être ceux qui liront mes ouvrages comprendront mieux la matière que j'y traite, qu'ils n'auraient fait dans d'autres *livres* sur le même sujet. Il est donc nécessaire qu'une même chose soit traitée par différents écrivains et de différentes manières; quoiqu'on parte des mêmes principes, que la solution

des difficultés soit juste, cependant ce sont différents chemins qui mènent à la connaissance de la vérité. Ajoutons à cela que la multitude des *livres* est le seul moyen d'en empêcher la perte ou l'entière destruction C'est cette multiplicité qui les a préservés des injures du temps, de la rage des tyrans, du fanatisme des persécuteurs, des ravages des barbares, et qui en a fait passer au moins une partie jusqu'à nous, à travers les longs intervalles de l'ignorance et de l'obscurité.

Solaque non norunt hæc monumenta mori.

A l'égard du jugement et du choix que l'on doit faire d'un *livre*, les auteurs ne s'accordent pas sur les qualités nécessaires pour constituer la bonté d'un *livre*. Quelques-uns exigent seulement d'un auteur qu'il ait du bon sens, et qu'il traite son sujet d'une manière convenable. D'autres, comme Salden, désirent dans un ouvrage la solidité, la clarté et la concision ; d'autres l'intelli-

gence et l'exactitude. La plupart des critiques assurent qu'un *livre* doit avoir toutes les perfections dont l'esprit humain est capable : en ce cas y aurait-il rien de plus rare qu'un bon *livre?* Les plus raisonnables cependant conviennent qu'un *livre* est bon quand il n'a que peu de défauts : *optimus ille qui minimis urgetur vitiis;* ou du moins dans lequel les choses bonnes ou intéressantes excèdent notablement les mauvaises ou les inutiles. De même un *livre* ne peut point être appelé mauvais, quand il s'y rencontre du bon à-peu-près également autant que d'autres choses.

Depuis la décadence de la langue latine, les auteurs semblent être moins curieux de bien écrire que d'écrire de bonnes choses; de sorte qu'un *livre* est communément regardé comme bon, s'il parvient heureusement au but que l'auteur s'était proposé, quelque faute qu'il y ait d'ailleurs. Ainsi un *livre* peut être bon, quoique le style en soit mauvais, par conséquent un historien bien

informé, vrai et judicieux ; un philosophe qui raisonne juste et sur des principes sûrs ; un théologien orthodoxe et qui ne s'écarte ni de l'Ecriture, ni des maximes de l'Eglise primitive, doivent être regardés comme de bons auteurs, quoique peut-être on trouve dans leurs écrits des défauts dans des matières peu essentielles, des négligences, même des défauts de style.

Ainsi plusieurs *livres* peuvent être considérés bons et utiles, sous ces diverses manières de les envisager ; de sorte que le choix semble être difficile, non pas tant par rapport aux *livres* qu'on doit choisir que par rapport à ceux qu'il faut rejeter. Pline l'Ancien avait coutume de dire qu'il n'y avait point de *livre*, quelque mauvais qu'il fût, qui ne renfermât quelque chose de bon : *nullum* librum *tam malum esse, qui non aliquâ ex parte prosit*. Mais cette bonté a des degrés, et dans certains *livres* elle est si médiocre qu'il est difficile de s'en ressentir ; elle est ou cachée si profondément, ou tel-

lement étouffée par les mauvaises choses, qu'elle ne vaut pas la peine d'être recherchée. Virgile disait qu'il tirait de l'or du fumier d'Ennius; mais tout le monde n'a pas le même talent, ni la même dextérité.

Ceux-là semblent mieux atteindre à ce but, qui recommandent un petit nombre des meilleurs *livres*, et qui conseillent de lire beaucoup, mais non pas beaucoup de choses; *multum legere, non multa*. Cependant, après cet avis, la même question revient toujours : comment faire ce choix?

Ceux qui ont établi des règles pour juger des *livres*, nous conseillent d'en observer le titre, le nom de l'auteur, de l'éditeur, le nombre des éditions, les lieux et les années où elles ont paru, ce qui dans les *livres* anciens est souvent marqué à la fin, le nom de l'imprimeur, surtout si c'en est un célèbre. Ensuite il faut examiner la préface et le dessein de l'auteur; la cause ou l'occasion qui le détermine à écrire; quel est son pays,

car chaque nation a son génie particulier. Les personnes par l'ordre desquelles l'ouvrage a été composé, ce qu'on apprend quelquefois par l'épître dédicatoire. Il faut tâcher de savoir quelle était la vie de l'auteur, sa profession, son rang; si quelque chose de remarquable a accompagné son éducation, ses études, sa manière de vivre; s'il était en commerce de lettres avec d'autres savants; quels éloges on lui a donnés (ce qui se trouve ordinairement au commencement du *livre*). On doit encore s'informer si son ouvrage a été critiqué par quelque écrivain judicieux. Si le dessein de l'ouvrage n'est pas exposé dans la préface, on doit passer à l'ordre et à la disposition du *livre*; remarquer les points que l'auteur a traités; observer si les sentiments et les choses qu'il expose sont solides ou futiles, nobles ou vulgaires, fausses ou puisées dans le vrai. On doit pareillement examiner si l'auteur suit une route déjà frayée, ou s'il s'ouvre des chemins nouveaux, inconnus;

s'il établit des principes jusqu'alors ignorés; si sa manière d'écrire est une dichotomie; si elle est conforme aux règles générales du style, ou particulière et propre à la matière qu'il traite.

Mais on ne peut juger que d'un très petit nombre de *livres* par la lecture, vu d'une part la multitude immense des *livres*, et de l'autre l'extrême brièveté de la vie. D'ailleurs il est trop tard pour juger d'un *livre* d'attendre qu'on l'ait lu d'un bout à l'autre. Quel temps ne s'exposerait-on pas à perdre par cette patience? Il paraît donc nécessaire d'avoir d'autres indices, pour juger d'un livre même sans l'avoir lu en entier. Baillet, Stollius et plusieurs autres ont donné à cet égard des règles, qui n'étant que des présomptions et conséquemment sujettes à l'erreur, ne sont néanmoins pas absolument à mépriser. Les journalistes de Trévoux disaient que la méthode la plus courte de juger d'un *livre*, c'est de le lire quand on est au fait de la matière, ou de s'en rapporter

aux connaisseurs. Heuman a dit à peu près la même chose, quand il a assuré que la marque de la bonté d'un *livre*, est l'estime que lui accordent ceux qui possèdent le sujet dont il traite, surtout s'ils ne sont pas gagés pour le préconiser, ni ligués avec l'auteur, ni intéressés par la conformité de religion ou d'opinions systématiques.

Disons quelque chose de plus précis. Les marques plus particulières de la bonté d'un livre sont :

1° Si l'on sait que l'auteur excelle dans la partie absolument nécessaire pour bien traiter tel ou tel sujet qu'il a choisi, ou s'il a déjà publié quelqu'ouvrage estimé, dans le même genre. Ainsi l'on peut conclure que Jules-César entendait mieux le métier de la guerre que P. Ramus ; que Caton, Palladus et Columelle savaient mieux l'agriculture qu'Aristote, et que Cicéron se connaissait en éloquence tout autrement que Varron.[1] Ajoutez qu'il ne suffit pas qu'un auteur soit versé dans un art, qu'il faut en-

core qu'il possède toutes les branches de ce même art. Il y a des gens, par exemple, qui excellent dans le Droit civil, et qui ignorent parfaitement le Droit public. Saumaise, à en juger par ses exercitations sur Pline, est un excellent critique, et paraît très inférieur à Milton dans son livre intitulé *defensio regia*.

2° Si le *livre* roule sur une matière qui demande une grande lecture, on doit présumer que l'ouvrage est bon, pourvu que l'auteur ait eu les secours nécessaires, quoiqu'on doive s'attendre à être accablé de citations, surtout, dit Struvius, si l'auteur est jurisconsulte.

3° Un *livre*, à la composition duquel un auteur a donné beaucoup de temps, ne peut manquer d'être bon. Villalpand, par exemple, employa quarante ans à faire son commentaire sur Ezéchiel; Baronius en mit trente à ses annales; Gousset n'en fut pas moins à écrire ses commentaires sur l'hébreu, et Paul Emile son histoire. Vaugelas

et Lamy en donnèrent autant, l'un à sa traduction de Quinte-Curse, l'autre à son traité du temple. Em. Thesauro fut quarante ans à travailler son livre intitulé, *idea argutæ dictionis*, aussi bien que le jésuite Carra, à son poème appelé *colombus*. Cependant ceux qui consacrent un temps si considérable à un même sujet, sont rarement méthodiques et soutenus, outre qu'ils sont sujets à s'affaiblir et à devenir froids ; car l'esprit humain ne peut pas être tendu si longtemps sur le même sujet sans se fatiguer, et l'ouvrage doit naturellement s'en ressentir. Aussi a-t-on remarqué que dans les masses volumineuses, le commencement est chaud, le milieu tiède et la fin froide : *apud vastorum voluminum autores, principia fervent, medium tepet, ultima frigent*. Il faut donc faire provision de matériaux excellents, quand on veut traiter un sujet qui demande un temps si considérable.

C'est ce qu'observent les écrivains espagnols, que cette exactitude distingue de leurs

voisins. Le public se trompe rarement dans les jugements qu'il porte sur les auteurs, à qui leurs productions ont coûté tant d'années, comme il arriva à Chapelain qui mit trente ans à composer son poème de la Pucelle, ce qui lui attira cette épigramme de Montmaur.

Illa Capellani dudum expectata puella
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

Quelques-uns, il est vrai, ont poussé le scrupule à un excès misérable, comme Paul Manuce, qui employait trois ou quatre mois à écrire une épître, et Isocrate qui mit trois olympiades à composer un panégyrique. Quel emploi ou plutôt quel abus du temps!

4° Les *livres* qui traitent de doctrine, et sont composés par des auteurs impartiaux et désintéressés, sont meilleurs que les ouvrages faits par des écrivains attachés à une secte particulière.

5° Il faut considérer l'âge de l'auteur. Les *livres* qui demandent beaucoup de soin

sont ordinairement mieux faits par des jeunes gens que par des personnes avancées en âge. On remarque plus de feu dans les premiers ouvrages de Luther, que dans ceux qu'il a donnés sur la fin de sa vie. Les forces s'énervent avec l'âge; les embarras d'esprit augmentent; quand on a déjà vécu un certain temps, on se confie trop à son jugement, on néglige de faire les recherches nécessaires.

6° On doit avoir égard à l'état et à la condition de l'auteur. Ainsi l'on peut regarder comme bonne une histoire dont les faits sont écrits par un homme qui en a été témoin oculaire ou employé aux affaires publiques; ou qui a eu communication des actes publics ou autres monuments authentiques, ou qui a écrit d'après des mémoires sûrs et vrais, ou qui est impartial, et qui n'a été ni aux gages des grands, ni honoré, c'est-à-dire corrompu par les bienfaits des princes.

Ainsi dans la théologie morale et pratique

on doit considérer davantage ceux qui sont chargés des fonctions pastorales et de la direction des consciences, que les auteurs purement spéculatifs et sans expérience. Dans les matières de littérature, on doit présumer en faveur des écrivains qui ont eu la direction de quelque bibliothèque.

7° Il faut faire attention au temps et au siècle où vivait l'auteur, chaque âge, dit Barclai, ayant son génie particulier.

Quelques-uns croient qu'on doit juger d'un *livre* d'après sa grosseur et son volume, suivant la règle du grammairien Callimaque; que plus un *livre* est gros, et plus il est rempli de mauvaises choses, μεγα Βιβλιον μεγα κακον; et, qu'une seule feuille des *livres* des sibylles était préférable aux vastes annales de Volusius. Cependant Pline est d'une opinion contraire, et qui souvent se trouve véritable; savoir, qu'un bon *livre*, est d'autant meilleur qu'il est plus gros, *bonus liber melior est quisque, quo major.* Martial nous enseigne un remède fort aisé

contre l'immensité d'un *livre*, c'est d'en lire peu.

> Si nimius videar, feraque coronide longus
> Esse liber, legito pauca, libellus ero.

Ainsi la brièveté d'un *livre* est une présomption de sa bonté. Il faut qu'un auteur soit ou bien ignorant, ou bien stérile, pour ne pouvoir pas produire une feuille, ni dire quelque chose de curieux, ni écrire si peu de lignes d'une manière intéressante. Mais il faut bien d'autres qualités pour se soutenir également, soit dans les choses, soit dans le style, dans le cours d'un gros volume : aussi dans ceux de cette dernière espèce un auteur est sujet à s'affaiblir, à sommeiller, à dire des choses vagues ou inutiles. Dans combien de *livres* rencontre-t-on d'abord un préambule assommant, et une longue file de mots superflus avant que d'en venir au sujet ? Ensuite, et dans le cours de l'ouvrage, que de longueurs et de choses uniquement placées pour le grossir ! C'est ce qui se rencontre plus rarement dans un ouvrage court où

l'auteur doit entrer d'abord en matière, traiter chaque partie vivement, et attacher également le lecteur par la nouveauté des idées, et par l'énergie ou les grâces du style; au lieu que les meilleurs auteurs mêmes qui composent de gros volumes, évitent rarement les détails inutiles, et qu'il est comme impossible de n'y pas rencontrer des expressions hasardées, des observations et des pensées rabattues et communes.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE

DARANTIERE, IMPRIMEUR A DIJON

le 27 octobre 1879

POUR

EDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE ÉDITEUR

A PARIS

LH.
9/L7

OCT 3 - 1967